

Le 29/06/2026

Le vendredi 26 juin 2026, l'incompétence managériale et le manque d'anticipation face à la canicule ont envoyé nos collègues au casse-pipe. L'agression violente de trois agents lors de la distribution du repas n'est pas un simple aléa c'est la conséquence directe d'une faillite totale du commandement.

Chronique d'un désastre annoncé (15 h 00 - 18 h 40) : La consigne incendiaire de la Cheffe de détention adjointe face à la chaleur, aucune planification, aucun horaire d'accès aux douches. Sa seule directive à l'officier de bâtiment ? « Les détenus qui ne sont pas sages n'auront pas la douche. » Transformer une mesure élémentaire de salubrité en moyen de chantage digne d'une cour de récréation a mis le feu aux poudres.

Une détention transformée en cocotte-minute : Dès 15 h 00, plusieurs détenus, répartis dans différentes cellules, frappent massivement et de manière répétée contre les portes, rendus fous par la chaleur et par cette gestion arbitraire.

Un jeune collègue abandonné : Seul au deuxième étage, un stagiaire est laissé en plein chaos. Tétanisé par le vacarme et les menaces des détenus confinés, il n'ose plus ouvrir les portes. L'inaction totale de l'officier : Présent sur les lieux, l'officier de bâtiment entend les coups résonner pendant près de quatre heures. Son devoir de cadre était de monter de sa propre initiative pour soutenir son stagiaire et rétablir l'ordre. Il a préféré rester invisible.

18 h 40 : l'explosion : Face au néant managérial, des agentes affectées à d'autres postes montent, par solidarité, pour assurer la distribution des repas. Un détenu force alors le passage, bouscule les collègues, puis un agent venu en renfort est saisi violemment à la gorge et menacé de mort.

Bilan : trois agents agressés, d'importants traumatismes psychologiques et un violent hématome au bras pour une collègue. Le comble de l'inhumanité, victime de plusieurs malaises et ayant vomi à plusieurs reprises en raison de la chaleur étouffante, une des agentes a été renvoyée en coursive après son passage à l'infirmerie, sous prétexte d'un « manque d'effectif » !

La direction use nos corps jusqu'à l'épuisement, avant de nous renvoyer au front pour nous faire agresser.

L'UFAP UNSa Justice exige immédiatement un RETEX complet et transparent : une mise à plat des responsabilités de la Cheffe de détention adjointe, pour ses consignes provocatrices, et de l'officier de bâtiment, pour avoir abandonné un stagiaire pendant près de quatre heures. Chacun doit rendre des comptes.

Un véritable plan d'urgence canicule : fini la gestion au doigt mouillé ! Nous exigeons une organisation rigoureuse, avec des horaires fixes et sectorisés pour l'accès aux douches supplémentaires, afin d'éviter les tensions et de réduire les frustrations.

La protection absolue des stagiaires et des agents victimes de malaises : interdiction formelle de laisser un élève seul sur un étage en crise et interdiction absolue de maintenir en poste un agent dont l'état de santé nécessite une prise en charge.

VOS BELLES PAROLES NE NOUS PROTÈGENT PAS DES COUPS. L'UFAP EXIGE DES ACTES !

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la maison d'arrêt de Rouen